

Elections municipales 2020

Réponses au questionnaire de l'ADTC sur la MOBILITE

Grenoble, le 09 février 2020

Déplacements dans les quartiers

1) Réalisation de plans "marguerite" :

- pour apaiser, réduire la circulation automobile dans les quartiers,
- pour sécuriser et favoriser les déplacements à pied et à vélo,
- pour préserver les habitants de la pollution induite par les déplacements motorisés,

La mise en place des plans de circulation dits « en marguerite » empêche la circulation de transit des véhicules motorisés : ces plans de circulation obligent l'entrée et la sortie en voiture d'un quartier par les mêmes rues. Dans le même temps, la perméabilité des quartiers pour les déplacements à pied et à vélo reste assurée.

-Vous engagez-vous à revoir les plans de circulation dans les quartiers en limitant fortement le trafic motorisé de transit pour laisser toute leur place aux modes actifs et apaiser la circulation ?

Oui nous allons lancer une étude à l'échelle de chaque quartier pour limiter le transit au cœur des pôles de vie en déployant des plans en Marguerite. Cette étude intégrera également la réalisation des Rues aux Enfants piétonnisées, sécurisées et végétalisées devant les 120 écoles publiques et privées et les crèches de la Ville, la mise en accessibilité des 100 rues prioritaires par le schéma directeur et le développement des Proxivélos, en complément du doublement des Chronovélos.

2) Aménagements cyclables :

Sur les axes de transit motorisé, comme le demande la majorité des répondants au Baromètre des villes cyclables de la FUB, l'aménagement de pistes cyclables séparées de la circulation doit être la norme et la création de bandes cyclables doit être abandonnée. L'ADTC propose que le réseau des Chronovélo, des voies vertes et véloroutes soit étendu et développé massivement dans toute la région grenobloise

-Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG la réalisation et l'extension du réseau Chronovélo dans votre commune ?

Oui. A Grenoble nous souhaitons déployer 4 axes Chronovélo supplémentaires dont une Chronovélo « Ring » d'ici 2026, en plus de l'achèvement de la première phase de Chronovélo (Jean Perrot, Berriat, Tarze). Nous souhaitons déployer 100 Kilomètres de pistes à l'échelle de la Métropole. Nous déploierons également un réseau Proxivélo de liaison inter-quartiers. Ces pistes de proximité sécurisées seront développées sur des tronçons non dotés ou bien passeront par des réaménagements de pistes existantes non satisfaisantes. Vous trouverez ci-joint le plan Vélo que nous proposons.

Développement des transports collectifs urbains

1) Amélioration de l'offre avec la priorité en carrefours à feux et le cadencement :

La hausse de la fréquentation des transports collectifs passe par une amélioration de l'offre qui permet aux habitants de franchir le cap du changement. Comme cela a été fait sur les lignes Chrono, il est nécessaire d'une part de gagner du temps dans le déplacement, et d'autre part d'avoir une régularité dans le passage des bus ce qui évite aux usagers de se poser la question "quand mon bus va-t-il passer ? ". Pour cela, il convient de généraliser la priorité aux feux et également de cadencer les horaires, vacances scolaires comprises.

-Vous engagez-vous à généraliser et à porter auprès du SMMAG la priorité aux feux pour les bus de toutes les lignes de transport collectif desservant votre commune et de mettre en place un cadencement ?

Oui, nous sommes favorables à la généralisation de la priorité aux feux pour toutes les lignes de bus. Cela doit être un déterminant du plan d'investissement prévu jusqu'en 2023 sur les feux, au même titre qu'une gestion des temps de feux plus adaptée aux modes actifs (piétons et cyclistes). Mais la priorité aux feux doit s'accompagner d'une accélération du déploiement des voies réservées aux bus pour permettre pleinement le cadencement du réseau de bus et de cars, cadencement que nous souhaitons aussi voir réaliser pour le réseau ferré (tram et train).

1) Développement du réseau de tramways :

L'agglomération grenobloise a obtenu des résultats très encourageants sur le report modal grâce à la mise en place d'un réseau de tramways. La réalisation de la ligne E de tram a ainsi permis entre Grenoble et Le Fontanil une augmentation de 80% des déplacements en transport public dans ce territoire entre 2015 et 2016 montrant l'efficacité du mode tramway dans le report modal.

Ce réseau reste cependant encore insuffisant et les échéances de développement proposées par le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2030 sont peu ambitieuses:

-Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG l'accélération de la réalisation du prolongement de la ligne E de tramway à Pont de Claix (avec une échéance de 2025 au lieu de 2030) et la création d'une ligne F de tramway Grenoble - Meylan - Montbonnot d'ici 2030 ?

Nous nous engageons à soutenir toute initiative permettant de renforcer les transports en commun. S'agissant du Tramway nous porterons le remaillage et le renforcement du réseau tram qui passera de 5 à 8 lignes, la construction d'un centre tramway à Lesdiguières et l'achat de 50 nouvelles rames grande capacité pour désaturer le réseau et améliorer le confort, le prolongement de la ligne E et la démolition de l'autopont Lesdiguières.

Nous déploierons deux TramBus, l'un reliant Pont de Claix, GrandAlpe et le Campus, l'autre la Presqu'île Scientifique, le cœur de Grenoble Meylan et Montbonnot à horizon 2023, alternative beaucoup plus rapide à mettre en œuvre qu'un Tram F. Nous souhaitons accélérer la réalisation de la ligne de tramway en direction de Pont de Claix et de Vizille et défendons pour ce faire l'augmentation de la subvention de la Métropole au SMMAG au niveau de 2014.

Réseau ferré interurbain

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2030 prévoit le développement des dessertes ferroviaires du territoire pour répondre aux besoins de déplacements dans les vallées : le train permet de parcourir des distances importantes rapidement et confortablement. Le PDU propose d'offrir d'ici 2030 une desserte au quart d'heure entre Rives et Brignoud, ce qui apparaît nécessaire à un développement massif des déplacements en TER.

Mais pour qu'une desserte soit attractive, il est indispensable de maintenir la fréquence cadencée des lignes périurbaines toute la journée de 5h à 23h, avec une fréquence à l'heure au minimum en dehors des heures de pointe vers Chambéry, St Marcellin, St André le Gaz et Clelles, ce qui n'est absolument pas le cas actuellement (on observe des trous de desserte de plus de 3 heures et une absence totale de desserte en soirée), Cette amélioration de desserte peut être réalisée dès maintenant puisque les sillons ferroviaires comme le matériel sont disponibles, et ce qui n'est pas négligeable, sans attendre des travaux d'infrastructures qui imposent des délais de réalisation souvent très longs.

-Vous engagez-vous à porter dès maintenant auprès du SMMAG et de la Région Auvergne - Rhône-Alpes l'augmentation des fréquences des lignes périurbaines de TER toute la journée et le soir ?

La desserte train du quotidien, efficace et cadencée est notre grande priorité pour offrir une alternative efficace à l'autosolisme aux habitant-es du bassin de vie. Nous souhaitons développer un RER Grenoblois qui reliera dès 2025 Grenoble et Brignoud et dès 2030 Gières-Saint Marcelin, Grenoble-Clelles, Grenoble-Rives.. Il permettra de désaturer les axes du X grenoblois et de réduire la pollution atmosphérique.

Relation avec les associations d'usagers

Notre territoire possède un réseau associatif développé.

Êtes-vous prêt avec vos services à travailler vos projets en amont avec les associations représentatives d'usagers ?

Oui nous souhaitons renforcer les liens entre collectivités et associations représentatives d'usagers. Nous souhaitons que cette association se fasse lors de la définition des priorités stratégiques (dans le cadre d'un comité des mobilités à Grenoble notamment) mais également à l'échelle de chaque projet (association à la phase de définition du programme d'aménagement puis au stade avant-projet). Nous souhaitons enfin que l'association des usagers aux commissions du SMMAG que nous avons obtenue soit maintenue et renforcée dans le prochain mandat.